22 MARS 2021

DIRECTRICE GÉNÉRALE DU SECRÉTARIAT

ALLOCATION AU TITRE D'UNE RESTRUCTURATION CHIFFRÉE DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION DU SOUDAN DU SUD (FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE)

Référence	Décision
CEO/2021/03-06	**Allocation au titre d'une restructuration chiffrée du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du Soudan du Sud (financement supplémentaire)** En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration, et concernant la requête de financement supplémentaire soumise en janvier 2021, le Comité des financements et performances : 1. Note que les prérequis d'accès à un financement supplémentaire au titre de l'allocation maximale par pays sont satisfaits pour ce qui est du financement national global de l'éducation, des données et du plan sectoriel de l'éducation, comme indiqué dans la requête ainsi que dans la synthèse figurant dans le document GPC/2021/03 DOC 04. 2. Note que le Soudan du Sud est sur une trajectoire qui ne lui permet pas

de tenir son engagement d'accroître la part de l'enseignement primaire dans le budget ordinaire de l'éducation, et invite le gouvernement à prendre les mesures correctives nécessaires pour répondre aux exigences du modèle de financement.

3. Approuve une allocation pour une restructuration chiffrée de l'ESPIG, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, comme indiqué dans la requête soumise ainsi que dans la synthèse figurant au tableau 1 du document GPC/2021/03-XX 3 (c), sous réserve :

 a. De la disponibilité des fonds.

 b. De la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds fiduciaires au titre des ESPIG par tranches annuelles.

 c. Des recommandations du Secrétariat concernant le financement (tous les montants sont exprimés en dollars):

Tableau 1 – Soudan du Sud		
a.	Allocation maximale par pays	6 000 000
b.	Part fixe	6 000 000
c.	Part variable	-
d.	Allocation sollicitée (100 %)	6 000 000[1]
e.	**Allocation décidée par le GPC**	**6 000 000**
f.	Agent partenaire	UNICEF
g.	Commission de l'agent partenaire (% et montant)	7 % - 420 000
h.	Durée	2 an et 10 mois
i.	Date de démarrage prévue	1er mai 2021
j	Source de financement	Fonds du GPE

4. Demande à l'Administrateur fiduciaire de suspendre le versement des fonds tant quela condition énoncée à l'annexe n'a pas été satisfaite.

5. Prie le Secrétariat :

 a. de mentionner dans sa notification d'approbation de l'allocation d'un financement en faveur du Soudan du Sud l'observation, les demandes de comptes rendus et la condition exposées à l'annexe A.

 b. de faire le point, dans le rapport annuel sur l'état des financements, conformément à l'échéancier défini, sur la suite donnée aux demandes de comptes rendus et conditions exposées à l'annexe A.

[1] Dont 617 925 dollars au titre des dépenses encourues par l'agent partenaire pour s'acquitter deses tâches.

Annexe A – Observation, comptes rendus et condition

Soudan du Sud	
Observation	Compte tenu des retards intervenus dans la construction des espaces d'apprentissage et de l'incertitude créée par la pandémie, il est difficile de savoir si la mise en œuvre pourra s'achever dans les délais proposés. Le Comité approuve donc une période de mise en œuvre de 2 ans et 10 mois tout en encourageant l'agent partenaire à mettre en œuvre conformémentau calendrier prévu.
Comptes rendus	*Agent partenaire* • Compte tenu des retards de mise en œuvre de la composante 1 de l'ESPIG existant, l'agent partenaire est prié de : 1) rendre compte de l'étatd'avancement des travaux de construction et de remise en état des écoles couvertes par l'ESPIG existant et le financement supplémentaire, dans le cadre de ses rapports périodiques ; ii) faire le point de la situationà mi-parcours entre les rapports annuels (en septembre de chaque année). • Vu la difficulté à mesurer l'indicateur d'accès, « pourcentage d'enfants non scolarisés dans les zones cibles qui reçoivent une éducation de base », l'agent partenaire est prié d'indiquer, dans le rapport prévu qu'il doit présenter en mars 2022 : i) les précisions apportées à l'indicateur (par exemple, « enfants non scolarisés pendant l'année scolaire précédente »), étant entendu que l'agent partenaire indiquera la méthode à appliquer pour mesurer et présenter l'indicateur ; ii) les résultats de l'évaluation rapide proposée d'un échantillon représentatif des 2 400 centres d'apprentissage. • Le cadre de résultats joint à la proposition de financement supplémentaire ne comporte pas d'objectifs précis pour les femmes et les filles. L'agent partenaire est prié de préciser les objectifs visés à cet égard dans son rapport périodique (le prochain doit être présenté en mars 2021. • L'agent partenaire est prié de rendre compte, dans son rapport périodique, de l'appui fourni par le programme pour renforcer les capacités d'exécution et de présentation du budget national.

	Agence de coordination • Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE et parle biais des revues sectorielles conjointes, de lui faire rapport sur l'état d'avancement d'un cadre réglementaire pour les écoles privées à but non lucratif ou les écoles communautaires. Une session de la prochaine revue sectorielle conjointe pourrait être consacrée à cette question. Comme l'a indiqué le Secrétariat dans son approbation du financement COVID-19 en juin 2020, l'élaboration de ce cadre réglementaire pourrait être financée par l'ESPIG existant. Le Comité affirme par ailleurs que les deux comptes rendus relatifs àl'approbation de l'ESPIG existant par le GPE sont toujours en cours[2] : *Agence de coordination* • Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE et parle biais des revues sectorielles conjointes, de présenter un rapport annuel sur le budget et les dépenses du secteur de l'éducation. *Agent partenaire* : • Le Comité a constaté que les indicateurs du cadre de résultats n'étaientpas tous ventilés par sexe et type de handicap, les deux principaux facteurs d'inégalité au Soudan du Sud. Il demande à l'agent partenaire d'inclure des données ventilées selon ces deux critères dans ses rapports périodiques afin de suivre les progrès réalisés dans ce domaine.
Condition	*Gouvernement* Le Comité demande au gouvernement sud-soudanais, avant le décaissement des fonds, de réaffirmer son engagement à maintenir la part de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation au-dessus de 45% pendant le reste de la période couverte par l'ESPIG. À cet égard, legouvernement pourrait adresser au Secrétariat une lettre décrivant en détail les stratégies et les objectifs annuels prévus pour atteindre l'objectif de 45 %. La lettre devrait être communiquée au groupe local des partenaires de l'éducation et envoyée au Secrétariat par l'agence de coordination dans un délai d'un mois à compter de la date de la lettre d'approbation du financement adressée au Soudan du Sud. Le Secrétariat examinera les informations reçues et déterminera si elles sont suffisantes pour débloquer les fonds. Si les informations reçues ne sont pas assez claires, le Secrétariat s'en remettra au Comité.

Annexe B - Rapport de l'étape III du processus d'examen de la qualité par le Secrétariat

[2] Le compte rendu de l'agent partenaire sur les enfants non scolarisés étant déjà couvert plus haut, il n'est pas repris ici.

PROCESSUS D'EXAMEN DE LA QUALITÉ – ÉTAPE 3[1]

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD

MCA ADDITIONNELLE

Coût total du programme : MCA supplémentaire de 6 millions de dollars
Part fixe : 6 millions de dolLars, dont 617 925 dollars au titre des coûts d'aide à la mise en oeuvre par l'agent partenaire[2]
Période de mise en oeuvre : 1 an et 10 mois
Date prévue pour le début de la mise en œuvre : 1er mai 2021
Agent partenaire : UNICEF

1 CONTEXTE ET VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

1.1 DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE PAYS

La République du Soudan du Sud se classe au 3e rang des États les plus fragiles du monde[3]. Après plusieurs décennies de guerre civile au Soudan, et la proclamation de l'indépendance en 2011, la guerre civile sud-soudanaise (décembre 2013 - février 2020) a fait 400 000 morts et déplacé 4 millions de personnes. Un gouvernement d'unité nationale a été formé en février 2020, mais les affrontements intercommunautaires se poursuivent.

Le Soudan du Sud est confronté à une crise humanitaire prolongée due aux violences interethniques, aux invasions d'acridiens, à la pandémie de COVID-19 et aux inondations. Sur une population de 11 millions d'habitants, 7,5 millions[4] de personnes (dont 54 % d'enfants) ont besoin d'aide humanitaire et 5,8 millions se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. Les femmes et les enfants sont les plus gravement touchés. Le pays compte 1,6 million de déplacés internes et 2,3 millions de réfugiés ou demandeurs d'asile ; la situation au Soudan du Sud reste la plus grave crise

[1] Le Secrétariat a utilisé le modèle de la délégation de pouvoir pour élaborer ce rapport sur la troisième étape de l'examen de la qualité, le montant de la MCA supplémentaire étant inférieur à 10 millions de dollars.
[2] Le programme est intégralement financé par le GPE et ne comporte aucune part variable ex post. Le GPC a approuvé la requête sud-soudanaise concernant l'application de l'approche an ex ante à la part variable en juillet 2018.
[3] Fund for Peace : Fragile States Index 2020. Les cinq pays les plus fragiles sont le Yémen, la Somalie, le Soudan du Sud, la Syrie et la République démocratique du Congo.
[4] OCHA South Sudan Humanitarian Needs Overview 2020.

de réfugiés en Afrique et la troisième la plus grave du monde[5]. L'accès des convois humanitaires est entravé par les inondations, le manque de routes revêtues[6] et l'insécurité[7].

Le Soudan du Sud est un pays dépendant du pétrole : 98 % du budget de fonctionnement de l'État et 80 % du PIB sont dérivés de ce produit de base[8]. La pandémie de COVID a entraîné une baisse des prix du pétrole qui devrait se traduire par une diminution du PIB de 24 % en 2021[9]. À part le pétrole, la population vit de l'agriculture de subsistance et de l'élevage[10] ; 82 % des Sud-Soudanais sont pauvres[11]. Les investissements publics privilégient la défense et la sécurité ; l'alimentation en eau, l'assainissement et la santé dépendent en grande partie de financements extérieurs. Le Soudan du Sud est considéré comme le pays le plus dangereux du monde pendant la pandémie de COVID-19[12].

Soudan du Sud	
Population	11 062 113 habitants (2019, Banque mondiale)
Classement selon l'indice de développement humain	185e rang sur 189 pays (2019, PNUD)
Années de scolarité corrigées de l'apprentissage	2,5 années (pas de ventilation par sexe)
PIB	11,998 milliards de dollars (2015, Banque mondiale)
PIB par habitant	1 119,7 (2015, Banque mondiale)
Classification de la Banque mondiale	Pays à faible revenu

1.2 VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le système éducatif sud-soudanais se caractérise par une faible capacité et une forte demande. Les mesures de renforcement de l'État et de consolidation de la paix prévus dans les plans nationaux sont très ambitieuses pour le système éducatif – il doit se développer rapidement, réduire les inégalités et assurer un enseignement approprié. Mais les dépenses publiques consacrées à l'éducation figurent parmi les plus faibles du monde. Par ailleurs, l'administration et la gestion du secteur sont rudimentaires et n'ont commencé à s'améliorer qu'après l'accord de paix de 2005

[5] HCR South Sudan Operations Portal (31 décembre 2020); Regional overview of South Sudan situation (31 décembre 2020).
[6] Index Mundi South Sudan Economy overview (actualisé le 27 novembre 2020). Seulement 2 % des routes sont revêtues.
[7] OCHA, 20 octobre 2020 : South Sudan Quarterly Humanitarian Access Snapshot : July-September 2020
[8] Ibid.
[9] https://data.worldbank.org/country/south-sudan.
[10] https://www.worldbank.org/en/country/southsudan/overview, actualisé le 13 octobre 2020.
[11] Ibid.
[12] United Nations South Sudan, 2020 COVID-19 Socio-Economic Response Plan, p.5.

(comme le reste de la fonction publique au Soudan du Sud) ; le conflit a cependant interrompu l'effort national de renforcement des capacités.

Le plan sectoriel de l'éducation générale (PSEG) pour la période 2017-2022, intitulé Planification pour la sécurité, la résilience et la cohésion sociale, vise à réduire cette pression sur le système et à mettre le secteur sur la voie d'une stabilité basée sur les données, les éléments factuels et les dépenses de financement. Les deux premières années du PSEG (2017 et 2018) étaient considérées comme un plan de transition visant à accroître rapidement le taux de scolarisation tout en créant des infrastructures nouvelles, en distribuant des matériels d'enseignement et d'apprentissage de base, en régularisant le traitement des enseignants et en leur offrant la formation nécessaire pour faire face aux effectifs accrus. Les trois années suivantes du PSEG (2019 à 2022) mettent l'accent sur l'institutionnalisation de la formation des enseignants, la supervision des écoles et le développement de l'enseignement secondaire et technique.

Pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le ministère de l'Éducation générale et de l'instruction (MoGEI) a décidé de fermer toutes les écoles entre mars et octobre 2020. Le MoGEI a opté pour une réouverture échelonnée des écoles. La phase 1 a démarré en octobre 2020, avec la réouverture des classes correspondant à la huitième année du primaire et la quatrième année du secondaire. Dans la phase 2, toutes les classes sont censées reprendre dans toutes les écoles le 5 avril 2021. Les données disponibles sur l'éducation (et citées dans la requête) datent donc d'avant la pandémie.

Le système éducatif sud-soudanais comprend 4 564 écoles (selon la dernière revue sectorielle conjointe pour 2019, effectuée en janvier 2020) dont la grande majorité sont des établissements d'enseignement général (1ere à 8e année) et environ 120 établissements d'enseignement secondaire (9e à 12e année). Il existe une seule université et un seul établissement de formation des enseignants est ouvert.

Le Soudan du Sud a le plus faible taux d'alphabétisation du monde (35 % des personnes de plus de 15 ans[13]).

En 2018, environ 2,2 millions d'enfants en âge de scolarisation primaire et secondaire n'allaient pas en classe, selon une étude réalisée par l'UNESCO en 2018[14]. À noter que ces chiffres ne prennent pas en compte l'impact de la pandémie et des fermetures d'école. L'UNICEF estime que 2 millions d'enfants supplémentaires ont été déscolarisés[15]. Les sections suivantes donnent un bref aperçu des trois axes prioritaires de l'éducation dans le pays.

[13] UNESCO Institut de statistique, 2015.
[14] Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés : South Sudan Country Study. UNESCO 2018.
[15] Document du programme de MCA supplémentaire, p. 10. En 2020, le MoGEI a dressé un état des lieux des enfants non scolarisés qui montre que 2,8 millions d'enfants n'allaient pas à l'école, mais cette étude reste préliminaire et l'exactitude

1.2.1. Équité :

La scolarisation primaire pour tous reste un défi majeur au Soudan du Sud. Entre 2013 et 2018, les conflits ont annulé les gains réalisés sur le plan de l'accès à l'éducation. Le taux net de scolarisation primaire a reculé de 71,6 % à 61,0 % depuis 2009, soit une baisse de 11,6 points de pourcentage en neuf ans[16]. En 2018, seulement 7,9 % des enfants en âge de fréquenter l'école secondaire sont entrés dans l'enseignement secondaire, ce qui représente une faible augmentation par rapport au taux de 7 % enregistré en 2009. Les taux de passage en classe supérieure et d'achèvement des études ne sont pas indiqués dans la revue sectorielle conjointe de 2019. Le taux brut d'inscription au niveau préscolaire était de 8,1 % en 2018.

L'indice de parité entre les sexes (IPS) dans l'enseignement primaire au Soudan du Sud était de seulement 0,78 en 2018, certes une amélioration par rapport à 2009 (0,59)[17]. Cette augmentation masque cependant des disparités régionales dans la scolarisation des filles. Au niveau primaire, 35 % des élèves sont des filles dans le comté d'Akobo (État de Jonglei), contre 53 % dans le comté de Latjor (Haut-Nil). Dans le secondaire, l'IPS a augmenté de 0,41 à 0,60 depuis 2009[18].

L'étude réalisée par l'UNESCO en 2018 sur les enfants non scolarisés a mis en évidence une série de problèmes au niveau de la demande et de l'offre qui expliquent le grand nombre d'enfants non scolarisés. Au niveau de la demande, l'un des principaux problèmes est que seulement 27 % des écoles primaires offrent les huit années d'études réglementaires dans le pays, ce qui explique le taux élevé d'abandon en cinquième et sixième année. Les autres grands problèmes recensés sont les suivants :

- Travail des enfants : En 2016, plus de 86 % des enfants qui allaient à l'école devaient aussi travailler (notamment pour contribuer aux activités agricoles et autres moyens de subsistance de leur famille) - responsabilités familiales qui risquaient de les empêcher de poursuivre leur scolarité[19].

des données recueillies a été mise en question. L'UNICEF au Soudan du Sud continue d'utiliser le chiffre de 2,2 millions d'enfants non scolarisés tiré de l'étude réalisée par le Fonds en 2018 (ibid., p.30).

[16] Évaluation finale de l'ESPIG existant (p.4), rapport GEAR de 2019 citant des données de 2018, p. 6.

[17] Ibid., p. 7.

[18] Ibid., p. 7.

[19] UNESCO 2018, p. 52. Le rapport définit le travail des enfants comme suit : « Le travail des enfants est tout travail qui nuit à leur développement physique et mental en les privant de leur potentiel et de leur dignité. Il s'agit du travail qui est dangereux et compromet l'éducation des enfants, soit en les privant de la possibilité d'aller à l'école, ce qui conduit à un abandon scolaire précoce, soit en les forçant à essayer de poursuivre leur scolarité tout en travaillant de longues heures (basé sur la description du travail des enfants par l'OIT) » (p.50, note de bas de page 40).

- Enfants déplacés par le conflit : Les enfants représentent environ 60 % des déplacés au Soudan du Sud[20], et depuis décembre 2013, selon les estimations, il y aurait au moins 16 715 enfants disparus, séparés de leur famille ou non accompagnés.
- Enfants handicapés : Selon les données publiées par le MoGEI en 2015, qui portaient sur sept anciens États, 18 000 élèves du primaire affichaient différents types d'incapacité. En outre, plus de 2 300 enfants auraient été tués ou blessés dans le conflit, et 900 000 enfants souffrent de détresse psychologique. Ces chiffres sont probablement très inférieurs à la réalité.
- Enfants des communautés pastorales : Au moins 60 % des Sud-Soudanais pratiquent l'élevage. Dans les communautés pastorales, d'importants facteurs économiques et culturels influencent le choix des parents entre le mariage précoce de leurs enfants, leur participation à l'élevage ou les études.

[20] Au 31 décembre 2020, on estimait à 1,6 million le nombre de déplacés internes au Soudan du Sud (Portail sur l'opération du HCR au Soudan du Sud), dont 960 000 enfants (ou 60 %) selon toute vraisemblance.

1.2.2. Résultats scolaires :

Selon plusieurs évaluations des apprentissages, les résultats scolaires sont faibles en lecture, écriture et calcul, avec de fortes disparités régionales. Une évaluation des aptitudes à la lecture dans les petites classes (EGRA) et des aptitudes en mathématiques dans les petites classes (EGMA) réalisée en 2016 avec un financement du premier ESPIG en faveur du Soudan du Sud conclut que les enfants ne recevaient pas l'enseignement voulu pour bien apprendre à lire en anglais et dans leur langue nationale. À la fin de la troisième année d'école, la plupart des enfants ne pouvaient pas identifier un seul mot dans leur langue nationale ou en anglais. Les enfants sud-soudanais obtiennent généralement des résultats meilleurs et plus proches du niveau normal en calcul qu'en lecture et écriture en fin de troisième année[21].

Selon l'évaluation de l'alphabétisation susmentionnée, 92 % des élèves ne pouvaient prononcer correctement aucune lettre de l'alphabet anglais (dans leur langue nationale, le chiffre était supérieur à 50 %), 40 % ne pouvaient pas lire les cinquante mots anglais courants qui leur étaient présentés (dans leur langue nationale, 71 %, étonnamment), 45 % ne pouvaient répondre correctement à aucune des cinq questions posées à la fin d'un exercice de compréhension orale, après avoir entendu le texte deux fois en anglais (dans leur langue nationale, 83 %)[22]. L'étude a mis en évidence des écarts importants entre les cinq groupes linguistiques évalués. Un groupe qui avait reçu l'appui d'une ONG et des manuels scolaires a obtenu des résultats nettement meilleurs que les autres[23].

Les résultats de l'évaluation des aptitudes en mathématiques étaient légèrement meilleurs que pour la lecture et l'écriture. En moyenne, les élèves pouvaient répondre à la plupart des questions d'identification de chiffres (16 bonnes réponses sur 20) et aux questions visant à distinguer les chiffres (8,33 bonnes réponses sur 10)[24], mais ils avaient du mal à identifier les chiffres manquants (3 bonnes réponses sur 10), à faire de simples soustractions (10 bonnes réponses sur 20) et de simples additions (12 sommes correctes sur 20).

Les mauvais résultats d'apprentissage s'expliquent par le manque de qualifications des enseignants, le temps insuffisant consacré aux devoirs et le manque de matériels pédagogiques dans la langue maternelle. Selon l'UNICEF (2020), seulement 37% des enseignants sont qualifiés pour enseigner[25]. Les

[21] Montrose (2016). South Sudan Early Grade Reading and Mathematics Assessment Report, p. 5. L'évaluation a été administrée dans cinq langues à 250 élèves de 25 écoles primaires. Elle était financée en partie par le GPE, dans le cadre de l'ESPIG (GPE I).
[22] Ibid., p. 15.
[23] Ibid., pp. 17 et 18.
[24] Ibid., pp. 19 et 20.
[25] UNICEF Soudan du Sud Education Briefing Note, September 2020, p.2.

enseignants non formés se voient souvent attribuer des petites classes, ce qui compromet l'apprentissage précoce. La langue d'instruction n'est souvent pas la langue locale. Le premier ESPIG financé par le GPE a élaboré des manuels scolaires et matériels d'examen dans neuf langues locales. Dans le cadre de l'ESPIG existant, 7 500 de ces manuels pilotes en langue nationale (et 900 guides pédagogiques) ont été imprimés et distribués[26].

1.2.3. Efficacité :

La durée de scolarisation des enfants sud-soudanais est l'une des plus courtes du monde. En moyenne, un enfant sud-soudanais fait 4,7 années d'études[27], contre 7,7 années en moyenne pour un échantillon de pays africains.

Les abandons scolaires précoces créent d'importantes pertes d'efficacité au Soudan du Sud. En 2015, le coefficient d'efficacité interne ne dépassait pas 25 % dans le primaire. La situation s'est cependant améliorée depuis 2009, lorsque le coefficient d'efficacité interne globale était de 11 % dans le primaire[28].

Les enseignants et les manuels scolaires ne sont pas répartis en fonction des besoins du pays. Seulement 39 % des écoles ont un nombre suffisant d'enseignants. Cela signifie que dans 61 % des cas, les écoles de taille comparable n'ont pas le même nombre d'enseignants. Le degré de cohérence du déploiement des enseignants varie selon le niveau de la classe. Il est relativement élevé dans le secondaire mais plus faible (61 %) dans l'enseignement préscolaire (27 %)[29].

Le pays manque de manuels scolaires. En moyenne, il y a un manuel pour trois élèves en anglais et en mathématiques, alors que la règle officielle est de 1 manuel par élève[30]. Le nombre d'élèves par manuel varie de deux manuels pour trois élèves à cinq manuels pour cinq élèves ; la pénurie est plus marquée dans les grandes classes que dans les petites classes. Le nombre d'élèves par manuel est élevé dans tout le pays, mais il l'est encore plus en milieu rural, ce qui accroît les inégalités dans le système.

1.2.4. Suivi de la performance du système :

Le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) est le Forum national pour l'éducation (FNE). Il est présidé par le sous-secrétaire du MoGEI ; ses membres comprennent les cinq directeurs généraux

[26] Présentation de l'UNICEF Soudan du Sud lors de l'examen du portefeuille UNICEF-GPE effectué par le Secrétariat en décembre 2020 (diapositive 6).
[27] Banque mondiale. Indice de capital humain 2020 – Soudan du Sud. (octobre 2020, avec des données pré-COVID 19).
[28] Évaluation finale de l'ESPIG existant.
[29] Ibid.
[30] Le ratio de 1 manuel par élève est cité dans l'étude 2020 du MoGEI, mais les données ne prennent pas en compte la récente distribution de manuels dans le cadre de l'ESPIG existant.

du MoGEI, les agences de coordination (USAID et FCDO), le Canada, l'Union européenne, le Japon, la Norvège, la Suède, l'UNICEF, et l'UNESCO, 2 ou trois représentants de la société civile (représentant les 70 OSC membres de la Coalition nationale pour l'éducation) et un syndicat d'enseignants[31]. Le FNE soutient les revues sectorielles conjointes et suit l'avancement du programme. Il existe également un groupe de travail des bailleurs du secteur éducatif (EDoG) qui assure la coordination des bailleurs de fonds. La coordination de l'aide humanitaire en matière d'éducation est assurée par le cluster éducation, sous la coprésidence de l'UNICEF et de Save the Children ; le cluster est représenté au sein du FNE et de l'EDoG.

Des revues annuelles conjointes du secteur de l'éducation – connues sous le nom de revue annuelle générale de l'éducation (General Education Annual Review - GEAR) – ont été réalisées en mars 2019 (sur la mise en œuvre en 2018) et en janvier 2020 (sur la mise en œuvre en 2019). Les ministres d'État à l'éducation et autres responsables du secteur participent à la revue GEAR, ainsi que des partenaires de développement et OSC. La revue permet au ministère de présenter des rapports SIGE et des rapports des comités techniques sur les progrès accomplis par rapport aux indicateurs du PSE. Le cluster éducation et les projets financés par des bailleurs présentent également leurs rapports d'avancement lors de la revue GEAR, ce qui permet d'examiner la performance globale du secteur.

2 DESCRIPTION DE L'ESPIG

2.1 PERFORMANCE DE L'ESPIG EN COURS

Depuis qu'il est devenu membre du GPE en 2012, le Soudan du Sud a bénéficié de trois financements pour la mise en œuvre d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPIG)[32], d'un montant total de 77,7 millions de dollars. L'UNICEF était l'agent partenaire pour les trois ESPIG.

Le principal objectif de l'ESPIG existant, d'un montant de 35,7 millions de dollars, est de réduire de 15 % d'ici à la fin de 2022 le nombre de garçons et de filles non scolarisés dans les zones cibles du pays, tout en accroissant l'accès équitable à une éducation de qualité en étroite collaboration avec d'autres programmes financés par des partenaires. La composante 1 vise à accroître l'accès équitable à l'éducation pour les filles et les garçons. La composante 2 vise à améliorer la qualité de l'éducation en accroissant le nombre d'enseignants formés, en élaborant des programmes scolaires adaptés et en créant des comités qui assurent une gestion active des écoles. La composante 3 vise à renforcer les politiques, les systèmes administratifs et la coordination des

[31] Le syndicat d'enseignants n'est cependant pas assez important pour représenter tous les enseignants au sein du FNE. (Communication avec l'agent partenaire, février 2021.)
[32] Le Soudan du Sud a reçu deux ESPIG et un financement accéléré depuis 2012.

bailleurs de fonds à tous les niveaux pour améliorer l'accès de tous les enfants à l'éducation dans les zones cibles.

Le programme a été lancé il y a deux ans[33] et a utilisé 10,7 millions de dollars (30%) du montant total[34]. Conformément au calendrier convenu, l'agent partenaire a présenté en mars 2020 un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre du programme entre avril et décembre 2019. Le document de programme de la MCA supplémentaire fait brièvement le point sur la mise en œuvre de l'ESPIG fin octobre 2020. Les faits saillants de la mise en œuvre ont été présentés au Secrétariat lors d'un examen du portefeuille effectué par l'UNICEF en décembre 2020 et l'agent partenaire a conclu que la mise en œuvre avançait comme prévu. Les progrès réalisés par rapport à chacun des trois objectifs stratégiques sont décrits ci-dessous :

Au titre de l'objectif stratégique 1, les travaux de remise en état et de construction d'écoles ont été retardés : au cours des deux années écoulées depuis le lancement du programme, 66 évaluations de site ont été effectuées, par rapport à un objectif final de 2 000 écoles achevées au bout de quatre ans. Un état des lieux des enfants non scolarisés a été réalisé dans tous les États du pays. Cet état des lieux a été publié et devrait être distribué dans les États au cours des prochains mois. Le Secrétariat a tenu des réunions bilatérales avec l'agent partenaire, le gouvernement et plusieurs autres partenaires de développement afin d'examiner les retards de mise en œuvre des travaux de construction et les mesures prises par l'agent partenaire pour accélérer les activités. Avant la pandémie de COVID, l'agent partenaire avait chargé une équipe d'ingénieurs d'entreprendre une évaluation des espaces d'apprentissage. L'agent partenaire estime qu'après la reprise de l'évaluation, il devrait pouvoir accélérer sensiblement les travaux de remise en état/construction en les menant simultanément dans les dix États et les trois régions administratives.

Au titre de l'objectif stratégique 2, des progrès ont été réalisés dans la distribution et l'impression de manuels scolaires, la formation des enseignants et l'alignement des programmes scolaires sur les examens et la formation des enseignants. Un total de 1,9 million de manuels pour les classes à chiffres impairs (P1, P3, P5, S1, S3) ont été imprimés et distribués aux écoles tandis que 2,7 millions de manuels pour les classes à chiffres pairs (P2, P4, P6, P8, S2, S4) sont imprimés et seront distribués au premier trimestre de 2021. Six mille enseignants du primaire et du secondaire et 1 280 éducateurs de la petite enfance ont reçu un appui pour suivre des stages d'orientation sur les manuels scolaires. La formation des enseignants a été interrompue par la pandémie. Les examens ont été alignés sur les nouveaux programmes scolaires et les programmes de formation des enseignants sont actualisés pour tenir compte des nouveaux programmes et manuels scolaires.

[33] L'ESPIG existant a été approuvé en novembre 2018, est entré en vigueur en janvier 2019 et doit s'achever en décembre 2022.

[34] Au 30 novembre 2020.

L'objectif stratégique 3 concerne l'utilisation accrue des données du recensement annuel des établissements scolaires, le renforcement du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et la revue annuelle générale de l'éducation (GEAR). Une synthèse du budget annuel du secteur pour 2019/2020 a été réalisée et est prête à être publiée.

La mise en œuvre au Soudan du Sud se heurte à des problèmes d'accessibilité, de sécurité, d'intempéries et de communications, à quoi s'ajoutent des déficiences systémiques et des problèmes de gouvernance. L'élaboration du programme proposé a été précédée d'une évaluation rapide de l'ESPIG existant.

2.2 COMPTES RENDUS

Les comptes rendus ci-après ont été demandés dans le cadre de la décision du Conseil d'administration concernant la requête d'ESPIG originale approuvé en novembre 2018. Ils sont encore classés comme « en cours »[35] :

35 Les deux comptes rendus ont été classés comme « terminés » en août 2019 mais il s'agissait d'une erreur et ils ont été reclassés comme « en cours ».

Comptes rendus	État d'avancement et mesures prises (en janvier 2021)
Question ou problème Système : financement de l'éducation **Recommandation (compte rendu)** Le GPC apprécie la décision du gouvernement d'accroître la part de l'éducation dans le budget national de 4 % en 2017 à 10 % pour l'exercice en cours et estime que la trajectoire financière répond à l'exigence concernant le financement interne -progresser vers une part de 20 % - compte tenu de la fragilité de la situation. Le GPC demande cependant à l'agence de coordination, au nom du GLPE et par le biais des revues sectorielles conjointes, de présenter un rapport annuel sur le budget et les dépenses du secteur de l'éducation.	**État d'avancement** En cours **Mesures prises pour régler la question durant l'exercice 20** La question du financement de l'éducation a été brièvement abordée lors de la revue sectorielle conjointe de 2019 (GEAR) tenue en janvier 2020. « La revue GEAR a été clôturée par le vice-président James Wani Igga. Dans son allocution, il a promis aux participants d'assurer une paix durable et de porter à 15 % la part du budget national consacrée à l'éducation »[36].
Question ou problème Système **Recommandation (compte rendu)** Le Comité note que les indicateurs du cadre de résultats ne sont pas tous ventilés par sexe et type de handicap, les deux principaux facteurs d'inégalité au Soudan du Sud. Il demande à l'agent partenaire d'inclure des données ventilées selon ces deux critères dans ses rapports périodiques afin de suivre les progrès réalisés dans ce domaine et de préciser le nombre total d'enfants non scolarisés qui bénéficient exclusivement des activités financées par le GPE.	**État d'avancement** En cours **Mesures prises pour régler la question durant l'exercice 20** L'agent partenaire ne s'est pas engagé à soumettre, avant la fin du mois de mars 2021, un cadre de résultats révisé pour l'ESPIG existant (assorti d'indicateurs ventilés par sexe et type de handicap) dans le cadre de son rapport d'avancement périodique[37]. L'agent partenaire n'a pas indiqué le nombre total d'enfants non scolarisés qui bénéficient exclusivement des activités financées par le GPE. L'actuelle proposition mentionne certains problèmes méthodologiques concernant l'état des lieux des enfants non scolarisés et l'estimation des modifications apportées au fil

[36] Rapport GEAR 2019, p.1.
[37] Courriel entre le Secrétariat et l'agent partenaire, 24 février 2021.

	du temps : le document de programme confirme qu'une étude sur les enfants non scolarisés desservis a été réalisée (pour aider à sélectionner les 2 000 espaces d'apprentissage) et que la MCA supplémentaire fournit le budget nécessaire pour actualiser l'état des lieux des enfants non scolarisés (afin de déterminer les changements intervenus dans ce groupe d'enfants en raison de la pandémie et d'aider à sélectionner des sites pour les 400 espaces d'apprentissage supplémentaires). Bien que l'état des lieux semble approprié pour la sélection des sites réservés aux espaces d'apprentissage, le document de programme indique qu'il n'est peut-être pas possible de suivre l'évolution du nombre d'enfants non scolarisés – en partie du fait de l'insuffisance ou de l'absence de récentes données d'enquête sur la population et sur les ménages. Pour résoudre cette question, l'agent partenaire a proposé un autre indicateur, à savoir « le pourcentage d'enfants précédemment non scolarisés dans les zones cibles qui reçoivent une éducation de base formelle ou non formelle (y compris dans des écoles maternelles /jardins d'enfants) », étant entendu que l'agent partenaire définira une méthode d'évaluation/présentation de cet indicateur. L'agent partenaire a également proposé une autre option consistant à utiliser une évaluation rapide / un échantillon représentatif pour estimer l'impact des 2 400 espaces d'apprentissage sur l'accès à l'éducation dans les zones cibles (au quatrième trimestre de 2021 – avant la fin de l'année scolaire). L'une ou l'autre de ces deux mesures

	serait suffisante pour régler ce problème de suivi.

2.3 DESCRIPTION DE L'ESPIG

La MCA supplémentaire proposée, d'un montant de 6 millions de dollars, viendra s'ajouter à l'ESPIG existant (35,7 millions de dollars) qui est financé par l'UNICEF. Le programme prévu pour le financement supplémentaire fait fond sur l'ESPIG actuel et continuera de contribuer à la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation générale (PSEG) pour la période 2017-2022. Ce programme complète le financement de 7 millions de dollars accordé au Soudan du Sud pour lutter contre la pandémie de COVID-19, avec l'UNICEF comme agent partenaire[38].

Le programme a été élaboré en concertation avec les membres du groupe local des partenaires de l'éducation. Un certain nombre de questions soulevées pendant les consultations ont été réglées, mais le groupe de travail des bailleurs du secteur éducatif (EDoG) a endossé la proposition avec quatre réserves (voir la lettre d'endossement)[39] qui ont été prises en compte dans l'évaluation.

Le financement supplémentaire proposé aura les mêmes composantes générales que l'ESPIG. Les principales activités prévues sont décrites dans le tableau A. Le tableau B compare l'ESPIG existant et la MCA supplémentaire proposée, par sous-composante et la part de budget correspondante.

[38] Le financement accéléré COVID-19 d'un montant de 7 millions de dollars pour lequel l'UNICEF agit en tant qu'agent partenaire soutient les activités suivantes : campagnes d'information sur la lutte contre le coronavirus et les mesures d'atténuation prises ; fourniture de matériels d'autogestion pour les élèves ; émissions radiophoniques destinées aux niveaux préscolaire, primaire et premier cycle du secondaire ; services WASH et installations sanitaires, et aide à la gestion de l'hygiène menstruelle pour les filles ; désinfection des bâtiments scolaires ; directives, politiques et mesures de sécurité pour la réouverture des écoles ; campagne de retour à l'école pour encourager les élèves à retourner en classe.

[39] Les réserves formulées concernent l'activité 2.2.2, l'activité 2.3.1 et le produit 3.1. Ces réserves figurent dans le dossier de requête. Le nombre de questions des bailleurs de fonds encore en suspens en décembre 2020 a considérablement diminué grâce aux consultations.

Tableau A : Résultats stratégiques, produits et principales activités

Composantes/sous-composantes	Principales activités
Résultat stratégique 1 : Accès équitable : D'ici à la fin de 2022, accroître l'accès équitable à l'éducation pour les garçons et les filles des zones cibles, notamment parmi les enfants non scolarisés (2,12 millions de dollars)	
Produit 1.1 : Création, agrandissement ou rénovation de 400 espaces d'apprentissage (2,12 millions de dollars)	a. Construction/rénovation/agrandissement de 400 espaces d'apprentissage (70 pour le développement de la petite enfance, 180 pour le primaire et l'apprentissage parallèle, 120 pour la deuxième moitié du primaire et 30 CEC) en privilégiant les zones où les besoins sont les plus grands (zones d'élevage, zones touchées par des conflits et zones sans écoles, sans classes supérieures du primaire et sans enseignants pour les CEC) b. Mobilisation des populations locales pour trouver des ressources, planifier et construire des espaces d'apprentissage et assurer leur entretien c. État des lieux et sélection des sites de mise en œuvre, en utilisant des données actualisées sur les enfants non scolarisés (mêmes critères que pour l'ESPIG existant)
Résultat stratégique 2 : Une éducation de qualité : D'ici à la fin de 2022, améliorer la qualité de l'éducation en accroissant le nombre d'enseignants formés, en élaborant des programmes scolaires adaptés et en créant des comités qui assurent une gestion active des écoles (2,91 millions de dollars)	
Produit 2.1 : distribution de manuels scolaires supplémentaires (0,63 million de dollars)	a. Impression et distribution de 386 200 manuels scolaires et 80 000 guides pédagogiques pour les classes P1 à P8 de 100 écoles, l'objectif étant de fournir un lot de manuels à chaque élève
Produit 2.2 : Amélioration de la qualité de 12 centres d'éducation communautaires (CEC) (1,77 million de dollars)	a. Formation en cours d'emploi (une semaine) pour 60 enseignants/tuteurs de 12 CEC b. Renforcement de 12 CEC en leur distribuant du matériel de formation des enseignants qui couvre le nouveau programme d'études et l'enseignement de l'anglais c. Formation spécialisés dispensée par 60 tuteurs de CEC à 600 enseignants d. Élaboration et diffusion de vidéos et brochures présentant des études de cas e. Conception d'un système de suivi pour faire le point des progrès réalisés et des problèmes rencontrés dans les CEC
Produit 2.3 : Élaboration de programmes de cours intensifs et d'apprentissage en ligne pour les professeurs de langues (520 000 dollars)	Formation linguistique de deux semaines dispensée à 600 enseignants (4e à 8e année) dans les C récemment rénovés. Les cours seront présentés suivant une modalité mixte : cours présentiels et à distance plus soutien continu

Résultat stratégique 3 : Efficacité : D'ici à la fin de 2022, améliorer l'efficacité des politiques et des systèmes administratifs ainsi que la coordination des bailleurs de fonds à tous les niveaux pour faire face à l'accroissement du taux de scolarisation des garçons et des filles dans les zones cibles (0,35 million de dollars)	
Produit 3.1 : Aide à la gestion des finances publiques (0,5 million de dollars)	a. Création d'un tableau de bord transparent sur le budget et les transferts pour suivre la mise en œuvre dans les États b. Renforcement du droit de regard des assemblées législatives nationales/étatiques sur la gestion des finances publiques consacrées à l'éducation c. Promotion d'une meilleure compréhension et participation au cycle budgétaire par la population, en publiant un budget pour chaque État et des dossiers sur le budget national de l'éducation à l'intention des citoyens
Produit 3.2 : Appui au suivi et à la coordination (0,1 million de dollars)	a. Création et entrée en fonction de comités de suivi des transferts en faveur de l'éducation, chargés d'indiquer chaque mois si les États ont rendu compte de leurs précédents transferts à l'éducation pour s'assurer du décaissement des fonds par la Direction des services comptables du MoFEP.

Tableau B : Comparaison de l'ESPIG existant et de la MCA supplémentaire proposée

ESPIG existant	Budget de l'ESPIG existant (en dollars)	MCA supplémentaire (en dollars)	Budget de la MCA suppl. (en dollars)	Part de la MCA suppl
Résultat stratégique 1 : Accès équitable : D'ici à la fin de 2021, accroître l'accès équitable à l'éducation pour les garçons et les filles des zones cibles, notamment parmi les enfants non scolarisés	**8 629 700**	**Résultat stratégique 1 : Accès équitable : D'ici à la fin de 2022, accroître l'accès équitable à l'éducation pour les garçons et les filles des zones cibles, notamment parmi les enfants non scolarisés**	**2 121 500**	**35 %**
Produit 1.1 : Élargissement de l'accès dans la plupart des zones marginalisées	1 478 500	Produit 1.1 : Création, agrandissement ou rénovation de 400 espaces d'apprentissage	2 121 500	35 %
Produit 1.2 : Accroissement du nombre d'espaces d'apprentissage avec le soutien des populations locales				
Produit 1.3 : Mobilisation et sensibilisation des populations locales				

Résultat stratégique 2 : Une éducation de qualité : D'ici à la fin de 2021, améliorer la qualité de l'éducation en accroissant le nombre d'enseignants formés, en élaborant des programmes scolaires adaptés et en créant des comités qui assurent une gestion active des écoles	**15 641 380**	**Résultat stratégique 2 : Une éducation de qualité : D'ici à la fin de 2022, améliorer la qualité de l'éducation en accroissant le nombre d'enseignants formés, en élaborant des programmes scolaires adaptés et en créant des comités qui assurent une gestion active des écoles**	**2 909 774**	**48 %**
Produit 2.1 formation	11 056 375	Produit 2.1 Distribution de manuels scolaires supplémentaires	626 200	10 %
Produit 2.2 Élaboration de manuels scolaires et de contenus pour le nouveau programme d'enseignement	3 309 470	Produit 2.2 Amélioration de la qualité de 12 centres d'éducation communautaires (CEC)	1 766 600	29 %
Produit 2.3 Gestion, supervision et inspection des écoles	1 275 535	Produit 2.3 Élaboration de programmes de cours intensifs et d'apprentissage en ligne pour les professeurs de langues	516 974	9 %
Résultat stratégique 3 : Efficacité : D'ici à la fin de 2021, améliorer l'efficacité des politiques et des systèmes administratifs ainsi que la coordination des bailleurs de fonds à tous les niveaux pour faire face à l'accroissement du taux de scolarisation des garçons et des filles dans les zones cibles	**6 196 450**	**Résultat stratégique 3 : Efficacité : D'ici à la fin de 2022, améliorer l'efficacité des politiques et des systèmes administratifs ainsi que la coordination des bailleurs de fonds à tous les niveaux pour faire face à l'accroissement du taux de scolarisation des garçons et des filles dans les zones cibles**	**350 800**	**6 %**
Produit 3.1 SIGE	2 770 520	Produit 3.1 Aide à la gestion des finances publiques	250 000	4 %
Produit 3.2 Suivi et évaluation	1 603 085	Produit 3.2 Appui au suivi et à la coordination	100 800	2 %
Produit 3.3 Coordination sectorielle				
Coûts d'aide à la mise en œuvre par l'agent partenaire *	**5 232 470**		**617 925**	**10 %**
TOTAL (y compris les coûts d'aide à la mise en œuvre par l'agent partenaire)	**35 700 000**		**6 000 000**	**100 %**
Commission de l'agent partenaire**	2 499 000		420 000	

* Comprend les coûts directs de l'agent partenaire, notamment les coûts de gestion du programme, les coûts administratifs et les autres coûts directs de mise en œuvre.

** La commission de l’agent partenaire n’est pas comprise dans la MCA. Elle est calculée en pourcentage (taux convenu avec chaque agent partenaire) du montant total de la part fixe et de la part variable.

3 DÉCISION RECOMMANDÉE

Le pays a élaboré un programme clair qui élargit la portée de l'ESPIG existant et repose sur les priorités du plan sectoriel. Les défis à relever sont pris en compte dans la mesure du possible : contexte très précaire, notamment manque de données fiables sur les enfants non scolarisés et nécessité de renforcer les finances publiques dans le secteur. Les efforts déployés par le pays compte tenu de ce contexte sont jugés positifs.

En ce qui concerne les prérequis du modèle d'allocation de financements, la requête a été évaluée en utilisant les directives applicables à la MCA supplémentaire et jugée conforme au prérequis 1.

En ce qui concerne le prérequis 2, les données fournies sont incomplètes et soulèvent des questions quant à leur exactitude. Compte tenu de ce qui est présenté, le Secrétariat conclut que le gouvernement ne répond pas au prérequis 2 du modèle d'allocation de financements puisqu'il ne s'engage pas à maintenir la part de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation au-dessus de 45 %.

Le prérequis 2 n'étant pas satisfait, le Secrétariat n'a donc pas été en mesure de recommander à la directrice générale du GPE d'approuver la requête en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués. Il recommande que le GPC approuve la requête avec les observations, conditions et demandes de comptes rendus ci-après (conformément à la décision du Conseil BOD/2019/12-10)[40] :

Observations recommandées

- Compte tenu des retards intervenus dans la construction des espaces d'apprentissage et de l'incertitude créée par la pandémie, il est difficile de savoir si la mise en œuvre pourra s'achever dans les délais proposés (un ans et 10 mois). Il est donc recommandé d'approuver une période de mise en œuvre de 2 ans et 10 mois tout en encourageant l'agent partenaire à mettre en œuvre conformément au calendrier prévu.

[40] BOD/2019/12-10– Renforcement de l'efficience par la délégation de pouvoir : Le Conseil d'administration : (…) 2.b délègue à la directrice générale le pouvoir permanent d'approuver les requêtes de financement au titre de l'ESPIG ou du Fonds à effet multiplicateur (notamment les financements accélérés et les financements supplémentaires) d'un montant inférieur ou égal à 10 millions de dollars ou au montant équivalent en euros, majoré des commissions de l'agent partenaire correspondantes, [à condition que] l'évaluation faite par le Secrétariat [établisse] que tous les prérequis et les normes applicables sont pleinement satisfaits. Dans les cas nécessitant des délibérations /exceptions, le Secrétariat soumettra la requête au GPC pour examen et décision.

Comptes rendus recommandés

Agent partenaire

- Compte tenu des retards de mise en œuvre de la composante 1 de l'ESPIG existant, l'agent partenaire devrait être prié de : 1) rendre compte de l'état d'avancement des travaux de construction et de remise en état des écoles couvertes par l'ESPIG existant et le financement supplémentaire, dans le cadre de ses rapports périodiques ; ii) faire le point de la situation à mi-parcours entre les rapports annuels (en septembre de chaque année).
- Vu la difficulté à mesurer l'indicateur d'accès, « pourcentage d'enfants non scolarisés dans les zones cibles qui reçoivent une éducation de base », l'agent partenaire devrait indiquer, dans le rapport prévu qu'il doit présenter en mars 2022 : i) les précisions apportées à l'indicateur (par exemple, « enfants non scolarisés pendant l'année scolaire précédente »), étant entendu que l'agent partenaire indiquera la méthode à appliquer pour mesurer et présenter l'indicateur ; ii) les résultats de l'évaluation rapide proposée d'un échantillon représentatif des 2 400 centres d'apprentissage.
- Le cadre de résultats joint à la proposition de financement supplémentaire ne comporte pas d'objectifs précis pour les femmes et les filles. Il faudrait demander à l''agent partenaire de préciser les objectifs visés à cet égard dans son rapport périodique.
- L'agent partenaire devrait rendre compte, dans son rapport périodique, de l'appui fourni par le programme pour renforcer les capacités d'exécution et de présentation du budget national.

Agence de coordination

- L'agence de coordination, au nom du GLPE et par le biais des revues sectorielles conjointes, devrait être invité de faire rapport sur l'état d'avancement d'un cadre règlementaire pour les écoles privées à but non lucratif ou les écoles communautaires. Une session de la prochaine revue sectorielle conjointe pourrait être consacrée à cette question. Comme l'a indiqué le Secrétariat dans son approbation du financement COVID-19 en juin 2020, l'élaboration de ce cadre réglementaire pourrait être financée par l'ESPIG existant.

Les deux comptes rendus concernant l'approbation de l'ESPIG existant par le GPE se poursuivent[41] :

[41] Le compte rendu de l'agent partenaire sur les enfants non scolarisés est traité plus haut. Cette question n'est donc pas reprise ici.

Agence de coordination

- Le Comité demande à l'agence de coordination, au nom du GLPE et par le biais des revues sectorielles conjointes, de présenter un rapport annuel sur le budget et les dépenses du secteur de l'éducation.

Agent partenaire :

- Le Comité a constaté que les indicateurs du cadre de résultats n'étaient pas tous ventilés par sexe et type de handicap, les deux principaux facteurs d'inégalité au Soudan du Sud. Il demande à l'agent partenaire d'inclure des données ventilées selon ces deux critères dans ses rapports périodiques afin de suivre les progrès réalisés dans ce domaine.

Condition recommandée

Gouvernement

- Le gouvernement sud-soudanais, avant le décaissement des fonds, devrait réaffirmer son engagement à maintenir la part de l'enseignement primaire dans le budget de l'éducation au-dessus de 45 % pendant le reste de la période couverte par l'ESPIG. À cet égard, le gouvernement pourrait adresser au Secrétariat une lettre décrivant en détail les stratégies et les objectifs annuels prévus pour atteindre l'objectif de 45 %. La lettre devrait être communiquée au groupe local des partenaires de l'éducation et envoyée au Secrétariat par l'agence de coordination au plus tard (un mois après la date de la lettre d'approbation du financement adressée au pays).

 Le Secrétariat examinera les informations reçues et déterminera si elles sont suffisantes pour débloquer les fonds. Si les informations reçues ne sont pas assez claires, le Secrétariat s'en remettra au Comité.